CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E88312** **VALABLE JUSQU'AU** **28/06/2027**

ÉDITÉ LE 17/08/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 15/09/2009

Forme juridique : SARL

Capital : 4 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BOBIGNY

Siret : 515 004 851 00017

Code NACE : 4333Z

Numéro caisse de congés payés : 2118030-001-

Assurance Responsabilité Travaux :
ALLIANZ IARD 59977145

Assurance Responsabilité Civile :
ALLIANZ IARD 59977145

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2026

Raison sociale : J.S.M.

100 AVENUE DU GENERAL LECLERC
100-108 LOT 207
93500 PANTIN

Téléphone : 01 48 40 11 02 **Fax :** 01 48 40 32 49

Portable : 07 60 80 06 69

Responsabilité légale :
JAMINI SEJAP GÉRANT(E) ASSOCIÉ(E) MINORITAIRE OU ÉGALITAIRE

Site Internet :

E-mail : seap69@hotmail.fr

Effectif moyen : 5 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 323 860 **Tranche de classification :** CA2

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
6211	Revêtements textiles en dalles	4	13/06/2023
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

17/08/2026 17:06

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.